RePlay
by Digital Signage Club

CHARTE D'ENGAGEMENT

Le Digital Signage Club confirme que la société **IAGONA** s'inscrit dans une démarche écoresponsable de réduction de ses impacts environnementaux.

En adhérant au programme ***REPLAY 2026***, **IAGONA** s'engage à remplir au moins l'une des trois conditions suivantes :

- Confirmer son adhésion à un Eco-organisme ou prouver que les produits non réutilisables sont recyclés
- Faire don du matériel dont elle n'a plus l'usage
- Utiliser et/ou revendre du matériel d'occasion

En adhérant au programme ***REPLAY 2026***, **IAGONA** s'engage à intégrer au quotidien des initiatives responsables au sein de son organisation, telles que :

- Contribuer à la prolongation de vie de son matériel
- Privilégier le démantèlement des composants encore en état de marche
- Favoriser la réparation lorsque cela est possible
- Ne recourir à la destruction qu'en dernier lieu et pour les éléments qui ne peuvent être recyclés
- Et plus largement, limiter les gaspillages dans le fonctionnement général de son entreprise

La société **IAGONA reçoit le label Silver** pour sa troisième année d'adhésion au programme REPLAY. L'attribution sera révisée chaque année, après vérification de la bonne application de cette charte.

DIGITAL SIGNAGE *Club*

Fait à Paris, le 15 juin 2026

Laurence FARENC
Déléguée Générale